

Accessibilité et logiciels libres : enjeux politiques et actualité

12 novembre 2011
Armony ALTINIER

Avec les sous-titres, c'est mieux ?

**C'est vrai que c'est
plus pratique quand
on n'entend pas bien...**

**Le problème c'est que parfois,
on ne voit pas bien non plus...**

Je disais, le problème c'est que parfois on ne voit pas bien non plus...

Dans ce genre de cas, on est bien content quand quelqu'un nous décrit ce qu'on ne voit pas

On appelle ça de l'audio description

**L'audiodescription,
ça consiste à décrire ce qui se dit,
comme pour le sous-titrage...**

**Mais également à décrire
ce qui passe par le visuel uniquement**

On l'indique alors entre crochets

**[Armony prend sa bouteille
et boit une gorgée d'eau]**

L'accessibilité, c'est s'adapter

**Pour permettre à tous
d'avoir le même accès à l'information**

Accessibilité et logiciels libres : enjeux politiques et actualité

12 novembre 2011
Armony ALTINIER

Bonjour !

Je m'appelle Armony, j'anime le groupe de travail
accessibilité et logiciels libre à l'April et je suis
consultante et formatrice en accessibilité du Web
à titre professionnel



L'accessibilité "numérique"



L'accessibilité "numérique"

- Web
- Logiciels
- Documents bureautiques
- Multimédia (audio, vidéo...)

L'accessibilité du Web

« L'accessibilité du Web signifie que les personnes en situation de handicap peuvent utiliser le Web. Plus précisément, qu'elles peuvent **percevoir**, **comprendre**, **naviguer** et **interagir** avec le Web, et qu'elles peuvent **contribuer** sur le Web. L'accessibilité du Web bénéficie aussi à d'autres, notamment les personnes âgées dont les capacités changent avec l'âge. »

Définition du handicap

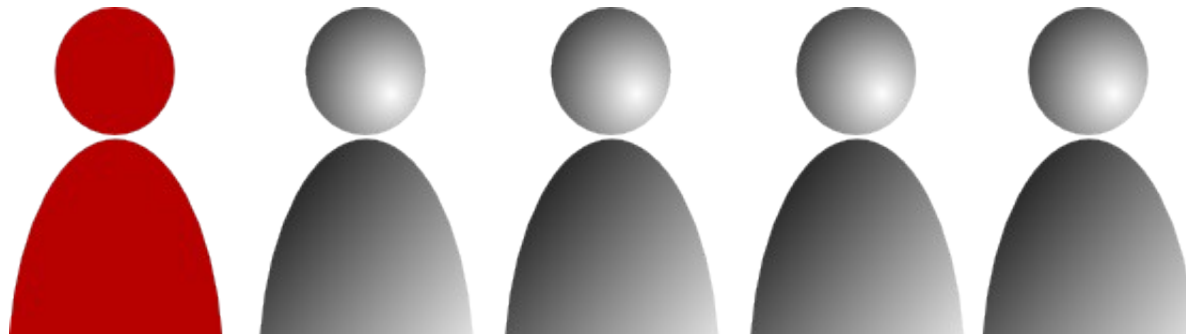
« Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société **subie dans son environnement** par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »

Définition donnée par la loi française du 11 février 2005

Tous concernés !

1 personne sur 10 considère avoir un handicap,
1 personne sur 5 déclare être limitée dans ses activités.

Source INSEE, août 2009.



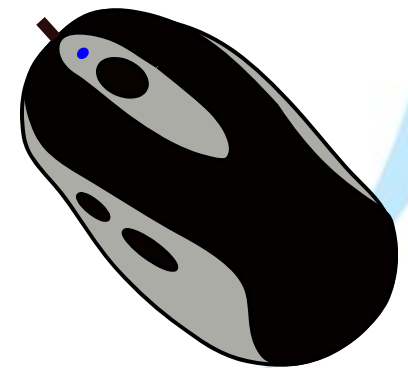
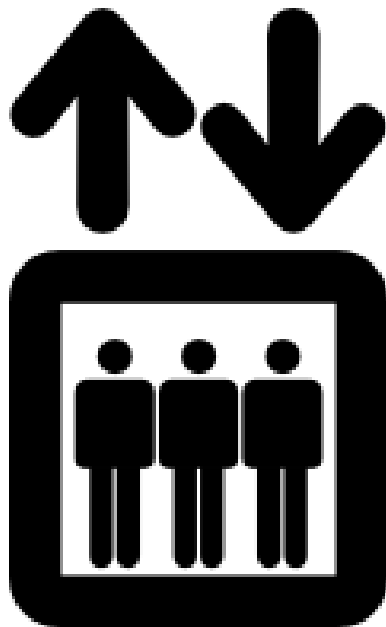
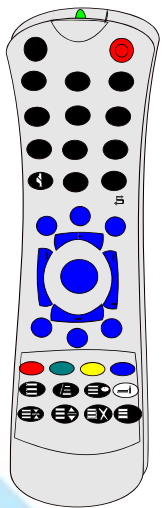
Informatique : exemples de besoins spécifiques

- Besoin de pouvoir naviguer qu'au clavier
- Besoin de pouvoir naviguer qu'à la souris
- Besoin d'avoir une description des éléments visuels
- Besoin d'avoir une description des contenus audios
- Besoin de couleurs suffisamment contrastées
- Besoin de maîtriser son environnement et de naviguer à son rythme
- Besoin de configurer son environnement selon ses besoins (couleurs, taille des caractères...)



Technologies d'assistance

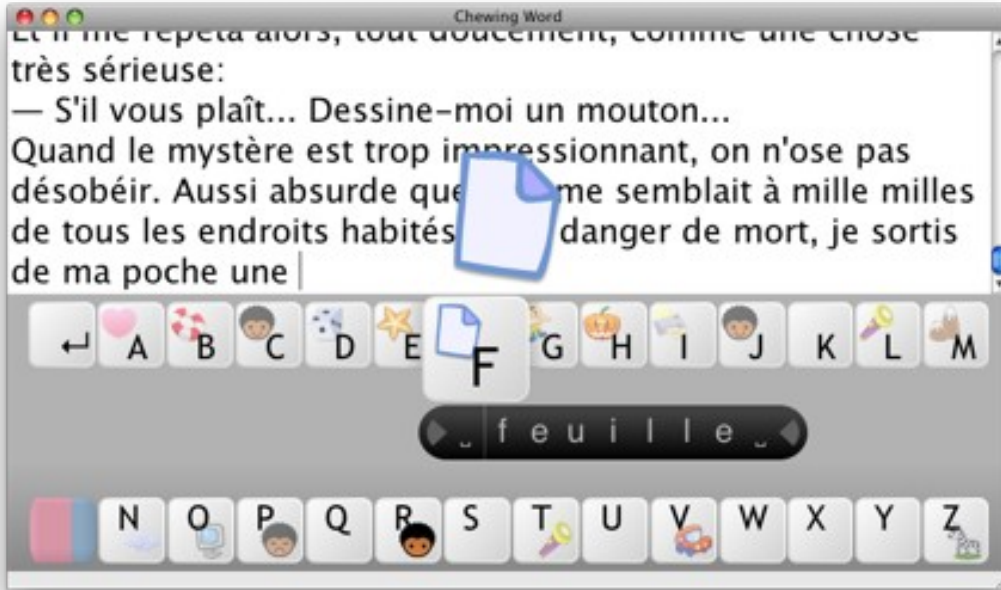
Technologies pour nous faciliter le quotidien



Technologies d'assistance



Technologies d'assistance



Accessibilité et logiciels libres

- Accessibilité :
 - pour gagner en autonomie
 - Pour être indépendant
 - Pour être libre !
- Technologies d'assistance non-libres
 - Onéreuses
 - Rendent l'utilisateur captif
 - Contraignent à une "certaine" utilisation

Un enjeu politique

Liberté, égalité, fraternité !



Ce qu'en dit la loi

Art. 47 de la loi 2005-102 du 11 février 2005 :

- Obligation d'accessibilité pour les sites web publics d'ici mai 2012
- Référentiel général d'accessibilité pour les administrations – R.G.A.A.
- Publication d'une liste noire

Et en vrai ?

- Pas de moyens : information, sensibilisation...
- Pas de contrôle, pas de sanction...
- On préfère faire dans le sensationnel :
"innovations", trophées, gadgétisation...

Subvention de logiciels privateurs

- Le rôle des Maisons départementales des personnes handicapées – M.D.P.H
- La sensibilisation laissée au marketing : le marché juteux du handicap



295 € le Cherry VIGkeys - Clavier Agrandi Inverse Vidéo – Noir sur Ceciaa.com

Un R.G.A.A. privateur

- Licence : pas d'utilisation commerciale
- Lien sous autorisation

Droits de reproduction et liens

La reproduction de contenus figurant sur ce site est autorisée pour un usage non commercial à condition d'en indiquer la source.

De même, la mise en place de liens vers ce site, y compris "profonds", est autorisée. Nous vous prions seulement de nous informer par courriel d'une éventuelle reproduction ou pose de liens en écrivant au webmestre (page Contact).

Ce site peut proposer des liens vers des sites externes. Le contenu de ces sites est régulièrement vérifié mais n'engage pas la responsabilité de la DGME.

Le droit d'auteur plus fort que le droit à l'accessibilité ?

- Sous-titrage = modification d'une œuvre originale
- Déclinaison dans les cas d'exception du référentiel d'accessibilité du Web AccessiWeb

Loup ou chien, il faut choisir

- Confort ou liberté, un débat qui n'est pas nouveau...



Le rôle de l'April : défendre des logiciels libres... et accessibles



<http://libre-et-accessible.org>

Actualité du groupe

- Nos activités :
 - Les ateliers accessibilité
 - Rubrique accessibilité sur Framasoft.net
 - Cahier accessibilité pour candidats.fr
 - AccessCamp : samedi 22 janvier 2012
- Nous contacter :
 - La liste de discussion accessibilite@april.org
 - Canal IRC sur Freenode #april-accessibilite

Merci !

Des questions ?



Armony ALTINIER
aaltinier@april.org
[@armonyaltinier](https://twitter.com/armonyaltinier)

Licence et crédits

- Licence du document : Creative Commons by-sa
- Auteure du document : Armony ALTINIER
- Présentation réalisée à l'aide du logiciel libre Libre Office Impress
- Images libres issues des sites :
 - Wikimedia Commons : <http://commons.wikimedia.org>
 - Open Clipart : <http://www.openclipart.org/>
 - Images Stock Exchange : <http://www.sxc.hu/>